

HYDRO QUÉBEC ET LA TARIFICATION DYNAMIQUE

Vous avez reçu un avis (courriel) d'Hydro-Québec vous invitant à vous inscrire à la tarification dynamique ?

Voici quelques petits points de repères pour vous aider à prendre la bonne décision.

Au départ, on paie tous le tarif de base qui est de 6,159 ¢ par kilowattheure (kWh) pour les premiers 40 kWh consommés. Le tarif passe à 9,502 ¢ pour les kWh suivants (*calculé en fonction de la période de facturation et non au jour le jour*).

L'option de crédit hivernal est sans risque. En fait, tout ce que vous risquez, c'est une diminution de votre facture d'électricité. Vous continuez de payer le même prix tout au long de l'année mais, si vous consommez moins d'énergie pendant les événements de pointe, vous économisez !

Qu'est-ce qu'un événement de pointe ? Il s'agit d'une plage horaire déterminée par Hydro Québec où il y a une forte demande d'électricité. Cela arrive lorsque la température est très basse, en plein cœur de l'hiver. Les événements de pointe ont lieu entre le 1^{er} décembre et le 31 mars, de 6h à 9h et de 16 à 20h. Il y en a entre 25 et 33 par année.

Comment ça fonctionne ? Après vous être inscrit, vous recevrez un courriel 24 heures avant l'évènement de pointe. Vous aurez donc un peu de temps pour planifier votre consommation d'électricité du lendemain. Douche, lessive et lave-vaisselle auraient tout avantage à être cédulés en dehors de ces plages horaires. De plus, prévoyez diminuer votre thermostat de quelques degrés pendant ces périodes. Pour chaque kWh non consommé (en comparaison avec votre consommation habituelle), vous économiserez 50,65 ¢.

Prenons un exemple. Si, pendant un événement de pointe, vous consommez 13 kWh de moins que votre consommation normale aux mêmes heures, un crédit de 6,58 \$ sera appliqué sur votre prochaine facture.

Notez que le crédit est accordé uniquement si vous diminuez votre consommation de 2 kWh ou plus par événement.

Si vous ne pouvez pas réduire votre consommation pendant un événement de pointe, le tarif de base s'applique, comme d'habitude, mais vous ne recevez pas de crédit. Donc, vous ne courez aucun risque à part celui de diminuer votre facture d'électricité !



Le tarif Flex-D quant à lui comporte certains risques. Il peut paraître intéressant car, en dehors des événements de pointe, le prix de l'électricité est moins élevé que celui du tarif de base. Cependant, pendant les événements de pointe, l'électricité est facturée à un prix élevé (50,650 ¢/kWh). Il faut alors déplacer la consommation qui n'est pas essentielle ou la limiter pour minimiser les coûts.

Comment ça fonctionne ? Encore ici, vous recevrez un avis 24 heures avant l'évènement de pointe afin de vous préparer. Vous aurez donc un peu de temps pour planifier votre consommation d'électricité du lendemain en fonction des plages horaires à taux différents. Toutefois, si votre horaire ne vous permet pas d'ajuster vos activités, vous allez peut-être vous retrouver avec une facture plus élevée à la fin de la période.

Il est difficile de faire un exemple ici car votre niveau de consommation et le moment où vous utilisez l'énergie entrent dans le calcul.



Donc, pensez-y bien avant de faire votre choix. Questionnez-vous sur vos habitudes de consommation et sur votre capacité à vous discipliner pour effectuer vos activités aux heures favorables. Finalement, vous pourrez vous inscrire à la tarification dynamique en ayant bien évalué les avantages et les risques, pour en tirer un bénéfice!

Pour plus d'informations : transitionenergetique.gouv.qc.ca/